

Le vrai visage des marchands de pilules...

Isabelle Heymans, médecin généraliste, membre de la cellule politique de la Fédération des maisons médicales

.....
La Fédération des maisons médicales et des collectifs de santé francophones tient à exprimer son indignation devant la décision unilatérale de la plupart des firmes pharmaceutiques de retirer les pilules contraceptives de la liste des médicaments remboursés par l'assurance maladie-invalidité.

.....
Mots clefs : médicaments, accès aux soins, solidarité.

Les firmes pharmaceutiques retirent unilatéralement la plupart des contraceptifs des conditions de remboursement ; elles menacent directement l'accès à la contraception pour tous et renforcent les inégalités des femmes devant la maternité. Un libéralisme sauvage inacceptable... un pas vers la marchandisation et la privatisation. La Fédération des maisons médicales, en concertation avec la Fédération laïque des plannings familiaux, a réagi par un communiqué de presse (voir encadré) et proposera des actions.

La contraception orale est un élément important pour permettre l'épanouissement tant personnel que familial et social de la femme et pour contribuer à sa santé. Elle doit rester une priorité de santé publique.

L'accessibilité financière à la contraception en général, et à la contraception orale en particulier, est un problème connu déjà actuellement. La décision unilatérale des firmes pharmaceutiques, non seulement de ne plus

faire rembourser leurs pilules, mais aussi, n'en doutons pas, de faire augmenter encore les prix de leurs spécialités, aggravera encore les inégalités d'accès du fait de cette double augmentation.

Nous voilà devant un constat clair : le secteur pharmaceutique, sous des discours masquant, est un secteur

commercial dont les intérêts mercantiles l'emporteront sur les intérêts plus élémentaires de la population en matière de santé. Leur économie s'appuie sur la santé mais leur finalité n'est ni sanitaire ni sociale.

La santé n'est pas une marchandise et le conflit d'intérêt est patent ; il est inacceptable que les marchands dictent la politique de santé et mettent en

Lettre ouverte aux firmes pharmaceutiques et aux responsables politiques

Vous n'avez pas le droit d'empêcher aux femmes et aux couples l'accès à la contraception.

Vous n'avez pas le droit de renforcer encore les inégalités sociales devant la santé et la qualité de la vie, et de renvoyer à l'avortement les femmes qui ne peuvent suivre l'escalade de vos prix de vente.

Vous n'avez pas le droit de faire de la santé un commerce et des femmes son objet.

Nous ne vous reconnaissons pas le droit de saboter l'action publique en faveur de la santé publique et d'imposer des intérêts mercantiles qui la menacent.

Citoyens en démocratie, nous revendiquons que cette société puisse décider de rembourser les moyens contraceptifs par le biais de la sécurité sociale ; c'est une avancée démocratique essentielle pour les femmes et pour la société.

Nous soutenons que la santé n'est pas un objet commercial et que son organisation au bénéfice de tous doit rester le fait des politiques et des services publics et non des intérêts privés.

Nous encourageons le ministre des Affaires sociales et de la Santé publique à contrer ces abus de pouvoir, à conforter l'équité du système d'assurance solidaire et à renforcer l'accessibilité de TOUS à une planification familiale sereine.

(Pétition à l'initiative de la Fédération des maisons médicales, de la Fédération laïque des plannings familiaux, de la Fédération socialiste des plannings familiaux, du Centre d'action laïque, de la Fédération des services sociaux, de la Fédération des associations de médecins généralistes de Bruxelles, de la Ligue des usagers des services de santé).



péril les mécanismes de l'assurance maladie dans le cadre de la sécurité sociale.

Plus largement, ceci renvoie à nos préoccupations quant aux propositions de certains commissaires européens de privatiser les services de santé.

La démonstration est faite qu'on ne peut pas laisser libre cours à un secteur qui construit ses priorités sur les lois du profit financier pour assurer aux populations un accès équitable aux médicaments et à des soins de santé conformes à leurs besoins.

Le coup de force des marchands de pilules montre combien le rôle du politique et la garantie du service

public sont essentiels pour rencontrer cet objectif.

Nous soutiendrons les mesures prises par le ministre de la Santé pour répondre à cette attaque des firmes pharmaceutiques concernant la pilule. En attendant ces mesures, nous encourageons tous les acteurs de

santé à prescrire des pilules contraceptives qui sont encore remboursées et à mener des actions d'information et de sensibilisation auprès des femmes et des usagers des services de santé à ce sujet.

Communiqué de presse du 10 février 2005

L'initiative des firmes pharmaceutiques de retirer la pilule contraceptive du remboursement par l'INAMI a provoqué un tollé de réactions dans la population et dans les milieux professionnels.

Les uns et les autres y voyant un recul pour la santé publique et pour l'émancipation des femmes, socialement et humainement inacceptable.

Les différentes fédérations signataires ont voulu concrétiser cette réaction.

Une « Lettre ouverte aux firmes pharmaceutiques » circule depuis le début de l'année ; elle a recueilli quelques 10.000 signatures qui réclament la restauration d'un accès équitable aux moyens contraceptifs oraux, la transparence des procédures d'attribution des marchés, la valorisation des produits génériques. Plus fondamentalement, les signataires refusent les coups de force vers la privatisation et la marchandisation de la santé et revendiquent le respect des avancées démocratiques essentielles pour les femmes et la société.

Ces signatures ont été transmises aux firmes et au ministre de la Santé et des Affaires Sociales, avec une demande de publicité du suivi de ce dossier.

Fédération des maisons médicales et des collectifs de santé francophones,
 Fédération laïque des centres de planning familial,
 Fédération des centres pluralistes familiaux,
 Fédération des centres de planning des femmes prévoyantes socialistes,
 Fédération des centres de planning et de consultations,
 Fédération des centres de service social,
 Fédération des associations de médecins généralistes bruxellois,
 Ligue des usagers des services de santé,
 Ligue bruxelloise de santé mentale.